



Comité des finances et du développement économique

Procès-verbal 17

le mardi 6 octobre 2020

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à la réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la Loi de 2001 sur les municipalités, dans sa version modifiée par le projet de loi 187, soit la *Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités*.

-
- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 14 octobre 2020 dans le Rapport No 17 du Comité des finances et du développement économique.*

Présents : **Président : Maire J. Watson**
 Vice-présidente : conseillère L. Dudas
 Conseillers : J. Cloutier, G. Darouze, E. El-Chantiry, G. Gower,
 J. Harder, A. Hubley, M. Luloff, S. Moffatt, J. Sudds, T. Tierney

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 16 - le 1 septembre 2020

CONFIRMÉ

PRÉSENTATIONS

CFDE MOTION No. 2020 1/17

Motion de : Vice-présidente L. Dudas

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et du développement économique (CFDE) suspende les Règles de procédure pour entendre les présentations inscrites aux points 1 (Association des municipalités de l'Ontario – mise à jour) et 2 (Mise à jour sur le programme de recrutement des talents d'Investir Ottawa) de l'ordre du jour de sa réunion d'aujourd'hui;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le CFDE, conformément à l'alinéa 83(4)a) du Règlement de procédure, dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit distinct sur ces présentations.

ADOPTÉE

1. ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO – MISE À JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Le conseiller R. Brockington, membre du conseil d'administration de l'Académie de médecine d'Ottawa (AMO), formule quelques remarques préliminaires et présente le président Graydon Smith, et le directeur général Brian Rosborough. Ils donnent une présentation PowerPoint au Comité, dans laquelle ils offrent :

- un survol de l'AMO;
- des renseignements sur le soutien aux membres et la représentation de leurs intérêts;

- des nouvelles du congrès.

Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal. Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de la présentation.

2. MISE À JOUR SUR LE PROGRAMME DE RECRUTEMENT DES TALENTS D'INVESTIR OTTAWA

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REÇUE

Sonya Shorey, vice-présidente de la stratégie, du marketing et des communications, et Natalie MacArthur, directrice de la stratégie talent, Investir Ottawa, font une présentation PowerPoint dont une copie est conservée au greffe municipal. Elles abordent les sujets suivants :

- la pénurie de talents en 2019;
- la stratégie, les objectifs et les résultats de 2019;
- la création d'un bassin de talent diversifié et inclusif;
- les répercussions de la COVID-19 en 2020;
- la création de liens;
- la relance économique du programme de recrutement des talents.

Elles répondent notamment à des questions sur les difficultés entraînées par la COVID-19 et le soutien offert aux entreprises; la façon de mettre des entreprises en lien avec Investir Ottawa; la lutte aux obstacles structurels et le suivi des emplois.

Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de cette présentation.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES FINANCES

FINANCES MUNICIPALES

3. ORIENTATION, CALENDRIER ET PROCESSUS DE CONSULTATION PROPOSÉS POUR LE BUDGET DE 2021

ACS2020-FSD-FIN-0022

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver ce qui suit :

- 1. La méthode utilisée et l'échéancier pour les consultations sur le budget de 2021 et son examen, comme l'indique le rapport.**
- 2. Les directives suivantes pour l'élaboration du budget provisoire de 2021.**
 - a. Que l'augmentation globale de l'impôt municipal soit fixée à 3 pour cent, ce qui suppose :**
 - i. que l'augmentation de la taxe prélevée à l'échelle de la ville, qui sert entre autres à financer la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et Santé publique Ottawa (SPO), ne dépasse pas 2,5 pour cent, et que le Conseil demande au conseil d'administration de la BPO et au Conseil de santé de préparer leur budget provisoire en fonction de la part de cette augmentation qui leur revient, selon un calcul au prorata;**
 - ii. que l'augmentation de la taxe prélevée pour le Service de police d'Ottawa ne dépasse pas 3 pour cent et que le Conseil demande à la Commission des services policiers d'Ottawa d'élaborer son budget provisoire en fonction de cette augmentation;**

- f. **Que le budget provisoire de 2021 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V de 2017 – Programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales.**

Le Comité se penche d'abord sur la motion suivante :

CFDE MOTION No. 2020 2/17

Motion de : Vice-présidente L. Dudas

ATTENDU QUE le rapport ACS2020-FSD-FIN-0022 intitulé « Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2021 », inscrit au point 3 de l'ordre du jour d'aujourd'hui, n'a pas été distribué avec l'ordre du jour;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'en vertu du paragraphe 89(3) du Règlement de procédure (n° 2019-8), le Comité des finances et du développement économique approuve la suspension des Règles de procédure afin de permettre l'examen de ce point.

ADOPTÉE

Avant la présentation du personnel, la conseillère L. Dudas présente la motion suivante :

CFDE MOTION No. 2020 3/17

Motion de : Vice-présidente L. Dudas

ATTENDU QUE les répercussions financières de la pandémie sur l'économie d'Ottawa restent pour l'instant inconnues, bien que des économistes de Deloitte aient indiqué, le 23 septembre 2020, que le Canada ne se relèvera pas avant le deuxième trimestre de 2022 (qui coïncide avec la fin du présent mandat du Conseil);

ATTENDU QUE les services municipaux ont vu un énorme changement dans la demande et la prestation des services en raison de la pandémie, par exemple une chute abrupte de l'achalandage pour OC Transpo;

ATTENDU QUE la Ville doit composer avec une augmentation des coûts causée par la pandémie : désinfection, équipement de protection

individuelle (EPI), etc.;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa, comme toutes les municipalités de l'Ontario, est tenue par la loi provinciale d'éviter tout déficit budgétaire à moins d'une exemption légale;

ATTENDU QUE, d'après Statistique Canada, 13,5 % des entreprises d'Ottawa (soit 3 335 entreprises) ont dû définitivement fermer leurs portes entre janvier et mai 2020;

ATTENDU QUE la déclaration officielle par Santé publique Ottawa de la deuxième vague de la pandémie dans la ville montre que les répercussions sur les résidents et les entreprises ne s'atténueront pas à court ou à moyen terme;

ATTENDU QUE, comme l'a signalé Santé publique Ottawa, 28 % des ménages d'Ottawa ont subi une perte de revenus depuis la mi-mars, et que 19 % de ces ménages ont à peine les moyens de payer pour leurs besoins de base, comme le logement et la nourriture;

ATTENDU QU'il est important que la Ville conserve une marge de manœuvre dans son budget de 2021 pour couvrir de nouvelles dépenses imprévues liées à la COVID-19, que ce soit pour l'EPI, des programmes de logement ou l'augmentation du soutien apporté aux entreprises;

ATTENDU QUE la majorité des recettes de la Ville provient directement de l'impôt foncier payé par les résidents et les entreprises;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE, dans le cadre du processus budgétaire de 2021, le personnel de la Ville examine attentivement le budget de fonctionnement pour cibler les domaines où des économies pourraient être faites en raison des changements dans les besoins des résidents causés par la pandémie, dans le but de présenter au Conseil un budget strict qui tient compte de la situation financière de la Ville, de la province et du pays;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel des directions générales examine les projets qui n'ont pas débuté, n'ont pas fait l'objet d'un appel d'offres ou ne sont liés à aucun autre projet de la Ville (par exemple, les projets de renouvellement du cycle de vie) pour cibler ceux

qui pourraient au besoin être reportés en 2021 et réévalués dans le cadre du processus budgétaire de 2022, lorsque nous aurons une meilleure idée des répercussions financières et économiques à long terme de la pandémie.

Wendy Stephanson, cheffe des finances, fait une présentation PowerPoint dont une copie est conservée au greffe municipal. Sont présents, pour cette partie de la réunion, les conseillers suivants : R. Brockington, K. Egli, M. Fleury, T. Kavanagh, J. Leiper et S. Menard.

Trevor Haché, de la Healthy Transportation Coalition, aborde la question des unités de logement abordable et demande si la Ville s'engagerait à investir au moins 20 millions de dollars pour de nouveaux logements abordables à proximité du transport en commun rapide, et à approuver un règlement de zonage d'inclusion à l'échelle de la ville qui garantirait que 25 % des nouveaux aménagements soient réservés à du logement abordable et réserverait les terrains municipaux disponibles situés à moins d'un kilomètre des stations de transport en commun rapide pour la construction de coopératives d'habitation et de logements sans but lucratif. Une copie de ce commentaire est conservée au greffe municipal.

Khulud Baig, d'Initiative : une ville pour toutes les femmes, demande que le budget tienne compte des groupes de diversité et de genre. M^{me} Baig demande également que le processus budgétaire soit plus participatif et mobilise les membres du public dès le début de l'été et non plus tard dans l'année.

Matt Whitehead, de l'Hintonburg Community Association, a fait parvenir des commentaires écrits datés du 5 octobre 2020, qui sont conservés au greffe municipal.

Les discussions et les questions concernent entre autres : la valeur des immeubles de bureaux vacants; le financement du train léger et d'autres formes d'engagement du gouvernement; la nécessité de se doter d'une nouvelle approche pour le financement des services sociaux, comme les services de garde d'enfants, le logement, les loisirs et les groupes communautaires.

Des commentaires et demandes sont présentés concernant : le soutien

technique pour les réunions budgétaires des conseillers; la mise à jour et le réacheminement de la note de service sur les économies d'efficacité de 2019 et 2020; l'obtention du montant en dollar correspondant à l'augmentation de 2,54 % des taxes prélevées; l'obtention du total des dépenses pour les routes prévu dans le budget proposé de 2021.

Le maire rappelle ses instructions au personnel en vue d'assurer le gel des tarifs de cartes de transport en commun pour les personnes à faible revenu.

La motion de la conseillère Dudas est présentée au Comité et ADOPTÉE telle quelle. Le Comité vote ensuite sur les recommandations du rapport et ADOPTE le point dans sa version modifiée par la motion n° 2020 3/17 du CFDE.

4. D'ÉTAPE DU T2 SUR LE BUDGET 2020 DE FONCTIONNEMENT ET DES IMMOBILISATIONS POUR LES PROGRAMMES FINANCÉS PAR LES RECETTES FISCALES ET LES REDEVANCES ET STRATÉGIES D'ATTÉNUATION FINANCIÈRES EN RÉPONSE À LA COVID

ASC2020-FSD-FIN-0021

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

1. **Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil reçoive le présent rapport à titre d'information;**
2. **Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'approuver ce qui suit :**
 - a) **Les stratégies d'atténuation financières 2020 en réponse à la COVID-19 pour les services financés par les recettes fiscales et les redevances, telles que décrites aux présentes;**
 - b) **Le report au plus tôt à 2021 des fonds d'immobilisations suivants non assujettis à des restrictions et normalement alloués à des projets d'immobilisations, comme le décrit le document 4, et leur retour à la source :**
 - i. **Fonds de réserve pour immobilisations de la Ville – 15**

373 123 \$;

- ii. Fonds de réserve pour immobilisations du Service de transport en commun – 4 038 600 \$;**
- iii. Fonds de réserve lié aux redevances – 23 232 000 \$ ainsi réparti :**
 - 1. Fonds de réserve pour les services d'eau – 16 132 000 \$;**
 - 2. Fonds de réserve pour les services d'eaux usées – 3 100 000 \$;**
 - 3. Fonds de réserve pour les services d'eaux pluviales – 4 000 000 \$;**
- iv. Fonds des redevances d'aménagement – 16 113 827 \$.**
- v. Pouvoir d'endettement – 18 683 106 \$ ainsi réparti :**
 - 1. Dette municipale – 13 740 547 \$;**
 - 2. Dette consolidée des services d'eau – 448 338 \$;**
 - 3. Dette du transport en commun – 3 122 000 \$;4. Dette des redevances d'aménagement – 1 372 221 \$.**

- c) Que la cheffe des finances soumette au ministère des Affaires municipales et du Logement un rapport faisant état des coûts de fonctionnement de la Ville d'Ottawa et des pressions en lien avec la COVID-19 avec lesquelles cette dernière doit composer, ainsi que de toute autre information requise, et qu'une demande de financement supplémentaire dans le cadre de la phase 2 du programme d'aide financière pour la relance sécuritaire au titre du volet Contraintes opérationnelles municipales.**

ADOPTÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE
PLANIFICATION ET ANALYSE DES DONNÉES

5. MISE À JOUR SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

ACS2020-ICS-ST-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil municipal prennent connaissance du présent rapport.

Les questions portent sur :

- les retards touchant la mesure « Investir dans les infrastructures de loisirs et améliorer certains parcs et installations dans les quartiers de la ville » de la priorité « Quartiers prospères » du Comité des services communautaires et de protection (CSCP);
- la mise à jour de la mesure « Améliorer le processus de réservation et d'inscription en remplaçant les systèmes d'inscription aux programmes, de réservation d'installations et de paiement » de la priorité « Excellence du service par l'innovation » du CSCP;
- la possibilité d'accélérer l'adoption de la mesure « Investir dans les services de garde d'enfants de tous les quartiers municipaux en vue d'améliorer leur accessibilité, leur abordabilité, leur qualité et leur adaptabilité » de la priorité « Quartiers prospères » du CSCP;
- l'importance de continuer à mettre de l'avant la mesure « Entamer des négociations avec les gouvernements fédéral et provincial en vue d'obtenir du financement pour le projet de train léger dans Kanata, Stittsville et Barrhaven » de la priorité « Transports intégrés » du Comité des finances et du développement économique (CFDE);
- l'importance de se doter d'une connectivité fiable et économique dans le cadre de la mesure « Concevoir une stratégie municipale

de connectivité pour appuyer la stratégie Ville intelligente 2.0 et faire d'Ottawa une ville connectée » de la priorité « Croissance économique et diversification » du CFDE;

- des précisions sur l'ajout de l'électrification des autobus au Plan stratégique de la Ville.

Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de ce rapport tel quel.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

SERVICES AU CONSEIL MUNICIPAL ET AUX COMITÉS

6. **NOMINATIONS AU CONSEIL DE GESTION DE LA ZONE
D'AMÉLIORATION COMMERCIALE DU VILLAGE DE WESTBORO**

ACS2020-OCC-FED-0017

KITCHISSIPPI (15)

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil municipal d'approuver les nominations de Erin Crowell, Sharon Bosley-House et Tara Hamilton au conseil de gestion de la Zone d'amélioration commerciale du Village de Westboro pour le mandat du Conseil 2018-2022 ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé pendant le prochain mandat du Conseil.

ADOPTÉE

**SERVICES DE PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

SERVICE DE LA PLANIFICATION

7. DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE SUBVENTION
POUR LA REMISE EN VALEUR DES FRICHES INDUSTRIELLES – 1068,
AVENUE CUMMINGS
ACS2020-PIE-PS-0097 BEACON HILL-CYRVILLE (11)
-

**Que le Comité des finances et du développement économique
recommande au Conseil :**

1. **d'approuver la demande de participation au Programme de subvention pour la remise en valeur des friches industrielles présentée par Cummings Caron Property Limited, propriétaire du 1068, avenue Cummings, pour une subvention versée en vertu du Plan d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles n'excédant pas 579 921 \$, sur une période de versement échelonnée sur cinq ans au maximum, sous réserve de la conclusion d'une entente de subvention en vue du réaménagement des friches industrielles, et conformément à ses conditions;**
2. **de déléguer au directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique le pouvoir de conclure une entente de subvention pour la remise en valeur des friches industrielles avec Cummings Caron Property Limited, dans laquelle seront établies les modalités de paiement de la subvention pour le réaménagement du 1068, avenue Cummings, et qui devra être approuvée par le directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique, l'avocat général et la trésorière municipale.**

ADOPTÉE

BUREAU DES BIENS IMMOBILIERS MUNICIPAL

8. DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE VISANT LE 2807,
CROISSANT SWANSEA

ACS2020-PIE-CRO-0015

GLOUCESTER-SOUTHGATE (10)

Que le Comité des finances et du développement économique déclare excédentaire, par rapport aux besoins de la Ville, la propriété dont l'adresse municipale est le 2807, croissant Swansea, légalement décrite comme faisant partie du lot 2, concession 5, façade rivière Rideau, dans le canton géographique de Gloucester, portant la cote foncière 04165-1019 et correspondant à la parcelle 1 dans le document 1 ci-joint.

ADOPTÉE

9. ABANDON DU DROIT DE PRÉEMPTION - 2475, RUE REGINA (PARKWAY HOUSE)

ACS2020-PIE-CRO-0017

BAIE (7)

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil d'abandonner le droit de préemption de l'organisme « Parkway House » pour l'acquisition de la propriété dont l'adresse municipale est le 2475, rue Regina, décrite comme faisant partie du lot 23, concession 10F, dans le secteur NS153639, Nepean/Ottawa, et illustrée dans le document 1.

La conseillère T. Kavanagh offre de l'information générale sur les résidents de Parkway House et fait part de sa déception du fait qu'il ne soit pas même question d'utiliser cette propriété pour en faire des logements abordables et aider ainsi les résidents actuels.

Le Comité ADOPTE ensuite la recommandation du rapport telle quelle.

10. MISE À JOUR SUR LA CESSION DE L'AÉROPORT DE CARP APRÈS DIX ANNÉES D'EXPLOITATION PRIVÉE

ACS2020-PIE-CRO-0018

WEST CARLETON-MARCH (5)

Que le Comité des finances et du développement économique prenne connaissance de la mise à jour sur l'histoire entourant la cession de l'aéroport de Carp et la situation actuelle suite à dix années d'exploitation privée.

Le conseiller E. El-Chantiry remet en question la pertinence de ce rapport et fait part des inquiétudes des résidents quant à la détérioration de l'aéroport. Il demande au personnel de faire participer les pilotes au processus, par souci de transparence.

Le Comité PREND ACTE de la mise à jour telle quelle.

11. ACQUISITION DU TERRAIN DE GOLF DE STONEBRIDGE APRÈS LA MISE EN PLACE D'UN PRÉLÈVEMENT PROPRE AU SECTEUR

ACS2020-PIE-
CRO-0014

BARRHAVEN (3), RIDEAU-GOULBOURN (21),
GLOUCESTER-NEPEAN SUD (22)

Que le Comité des finances et du développement économique recommande ce qui suit au Conseil :

- 1. Approuver un prélèvement spécial propre au secteur dans la collectivité de Stonebridge, en vue d'acheter le terrain de golf de Stonebridge de son propriétaire actuel, Mattamy Homes.**
- 2. Enjoindre à la cheffe des finances d'assurer la gestion du prélèvement spécial visant le secteur indiqué au document 2, pour un montant de 7 000 000 \$ de 2021 à 2029.**

- 3. Approuver l'acquisition par la Ville du terrain de golf de Stonebridge à l'aide de fonds provenant du prélèvement spécial propre au secteur, et déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de conclure et de signer une entente tripartite d'achat et de vente dans la forme générale jointe en tant que document 3, conformément aux modalités décrites dans le présent rapport.**

- 4. Approuver la conclusion entre la Ville et l'Association communautaire de Stonebridge d'une entente régissant l'utilisation du terrain visé, et déléguer au directeur général de Planification, Infrastructure et Développement économique le pouvoir de conclure et de signer l'entente avec l'Association communautaire de Stonebridge dans la forme générale jointe en tant que document 4, conformément aux modalités décrites dans le présent rapport.**

Les recommandations sont ADOPTÉES dans leur version modifiée par la motion n° 2020 4/17 du CFDE:

CFDE MOTION No. 2020 4/17

Motion de : Vice-présidente L. Dudas

ATTENDU QUE le rapport du Bureau des biens immobiliers municipaux recommande au Conseil d'approuver l'acquisition du terrain de golf Stonebridge par l'imposition d'un prélèvement spécial aux propriétaires de la zone définie dans le document 2 de ce rapport;

ATTENDU QUE la recommandation n° 2 prévoit que c'est à la « cheffe des finances » d'assurer la gestion du prélèvement spécial;

ATTENDU QUE la cheffe des finances, conformément au Code de conduite du personnel, a avisé le directeur municipal qu'étant donné qu'elle possède une propriété dans la zone visée par le prélèvement spécial, elle s'est retirée de toute affaire directement liée à ce dossier, y compris de la gestion du prélèvement spécial;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la recommandation n° 2 soit modifiée pour remplacer « cheffe des finances » par « trésorier municipal adjoint, Recettes, et trésorière municipale adjointe, Finances municipales ».

ADOPTÉE

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A APPELS D'ÉVALUATION FONCIÈRE DÉFÉRÉS EN 2020 À LA COMMISSION DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE PAR LA VILLE D'OTTAWA
ACS2020-FSD-REV-0005 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-
- B RAPPORT ANNUEL DE 2019 DES ALLÈGEMENTS POUR ORGANISMES DE BIENFAISANCE
ACS2020-FSD-REV-0006 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 33.

Coordonnatrice du comité

Président